

ÉDITO DU MOIS



Je suis très heureuse de vous retrouver, après ces deux mois de pause estivale. Comme vous le savez très certainement déjà, de nombreuses bonnes nouvelles sont venues rythmer la rentrée.

Lors de sa visite à Colmar le 31 août dernier, le Garde des Sceaux et ministre de la Justice Éric Dupond-Moretti a annoncé un investissement de 100 millions d'euros de l'État pour réaliser la cité judiciaire. Elle verra le jour en plein cœur de ville, sur le site de l'ancienne maison d'arrêt avec l'extension des locaux du tribunal judiciaire de Colmar.

C'est une excellente nouvelle pour notre ville, qui se trouve renforcée pour l'avenir comme place centrale dans la vie juridictionnelle de notre pays. C'est évidemment une bonne nouvelle pour la vie économique de notre territoire, puisque cet investissement aura des répercussions sur nos entreprises et sur nos commerces.

À l'occasion de son déplacement, le ministre a également annoncé la création de 139 nouveaux postes dans le ressort de la Cour d'appel de Colmar d'ici 2027, dont 44 magistrats, 62 greffiers, et 33 attachés de justice.

Grâce à cette extension et aux effectifs supplémentaires, ce sont bien les conditions d'accueil des justiciables qui seront améliorées : examen des dossiers dans des délais plus courts, meilleure prise en compte des demandes, accompagnement des victimes.

C'est ce que nous vous devons, pour renforcer la confiance dans notre justice.

**« Toutes mes pensées pour les
victimes
de l'incendie de Wintzenheim,
à leurs familles et leurs proches »**

Jeudi 9 août restera une date gravée dans nos mémoires. L'incendie violent qui a touché un gîte à La Forge, a pris la vie à 11 personnes. Face à ce drame, c'est tout notre territoire qui est endeuillé. Dès l'après-midi, j'ai accompagné la Première ministre, Élisabeth Borne, et la ministre des Solidarités, Aurore Bergé pour rencontrer les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre, la sécurité civile ainsi que les élus mobilisés sur place, et les remercier pour leur action efficace. Encore aujourd'hui, j'ai une pensée particulière pour les victimes, leurs familles et leurs proches.



Comme j'ai déjà pu l'exprimer, il faut désormais faire la lumière sur les faits qui ont mené à cet accident et les responsabilités. De nombreuses questions se posent, notamment sur la mise aux normes du gîte et ou encore sa capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. L'enquête du parquet permettra d'éclaircir ces zones d'ombre.

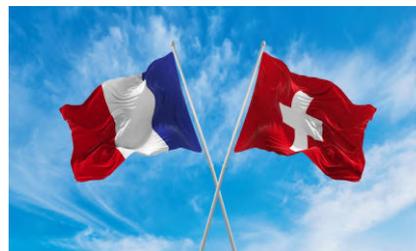
Croyez bien que je suis dès à présent mobilisée pour trouver des solutions avec le gouvernement, afin qu'une telle tragédie ne se reproduise plus.

À l'Assemblée parlementaire franco-allemande



Signature de la convention sur l'apprentissage transfrontalier

Comme je m'y étais engagée et après de nombreux échanges entre le gouvernement français et le gouvernement allemand, la convention sur l'apprentissage transfrontalier a été signée par Catherine Colonna et Annalena Baerbock, respectivement ministre française et allemande de l'Europe et des Affaires étrangères.



Accord sur le télétravail transfrontalier

La France et la Suisse se sont entendues sur la règle des 10 jours de missions temporaires considérés comme du télétravail. Ce nouveau régime permet à un bénéficiaire du régime frontalier de faire 40% de télétravail en France - c'est-à-dire 2 jours par semaine - et de décompter 10 jours de mission en France.

C'est une bonne nouvelle pour la formation professionnelle dans notre territoire :

- les apprentis qui font leur formation théorique en France pourront avoir une expérience pratique en Allemagne, et vice versa,
- les apprentis pourront passer les examens des diplômes ou certifications équivalents en France et en Allemagne, en candidat libre.



Apprentissage de la langue du partenaire

J'ai déposé le 3 juillet avec plusieurs collègues ma proposition de résolution sur l'apprentissage de la langue du partenaire. Lors de la prochaine séance plénière de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, le 4 décembre à Bonn, nous examinerons les pistes pour développer l'apprentissage de la langue de l'autre avec Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et Anke Rehlinger, ministre plénipotentiaire de la République fédérale allemande chargée des relations culturelles franco-allemandes.

Brèves de circo



Des moyens supplémentaires pour nos pompiers

En octobre dernier, Emmanuel Macron annonçait vouloir renforcer les moyens dédiés à la détection et à la lutte contre les feux de forêt. C'est chose faite ! Pour le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68), le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin a annoncé 421.000 euros de subvention. C'est un



Très belle année pour notre Foire aux vins 2023

Merci à tous ceux qui ont fait de la 74e Foire aux vins d'Alsace Officiel une vraie fête, rassemblant toutes les générations, dans le bel esprit des Foires aux vins que j'ai connues dans mon enfance. Près de 310 000 visiteurs cette année. Un chiffre qui avoisine le

signe fort du Gouvernement qui souligne notre engagement pour améliorer les moyens de la sécurité civile et la solidarité nationale.

record de 2019, avant la crise sanitaire.
Un grand bravo à l'ensemble des organisateurs !

Hommage aux malgré-nous



Le 25 août 1942 était publiée l'ordonnance qui rendait obligatoire le service militaire sous uniforme allemand pour tous les jeunes alsaciens. 100 000 alsaciens et 30 000 mosellans ont été incorporés de force dans la Wehrmacht. 40 000 « Malgré-nous » ont perdu la vie sur le front ou ont été déclarés disparus.

Une première étape a été franchie avec la publication d'outils pédagogiques à destination des enseignants. Et chaque jour, à l'Assemblée nationale, je me bats pour que les orphelins des incorporés de force soient justement reconnus et indemnisés. Il en va de notre devoir de mémoire collectif.

Brigitte KLINKERT Députée du HAUT-RHIN

12 place du Capitaine Dreyfus, 68000, COLMAR

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)